



Franciscans International
A voice at the United Nations



Franciscans International

Rapport annuel 2019

Franciscans International Rapport annuel 2019

| | |
|--|----|
| Introduction | |
| Le mot du président | 4 |
| Le mot du directeur exécutif | 5 |
| Franciscans International en quelques chiffres | 6 |
| 30 ans aux Nations Unies | 8 |
| À propos de Franciscans International | 9 |
| | |
| Plaidoyer global | 11 |
| | |
| Programmes régionaux | 17 |
| Programme pour l'Afrique | 17 |
| Programme pour les Amériques | 21 |
| Programme pour l'Asie-Pacifique | 25 |
| | |
| Rapport financier | 28 |
| | |
| Aidez-nous à protéger les droits de l'homme | 29 |
| | |
| Remerciements aux donateurs | 29 |
| | |
| L'équipe de FI | 30 |
| | |
| Conseil d'administration international | 31 |

Imprint

Franciscans International: 37-39 rue de Vermont, C.P. 104, CH-1211 Genève 20, Suisse,
T +41 22 779 40 10, geneva@franciscansinternational.org

Conception graphique:  **meinhardt** Verlag und Agentur, Friedensstraße 9, 65510 Idstein, Allemagne,
T +49 6126 9 53 63-0, F +49 6126 9 53 63-11, info@meinhardt.info

Cover photo: © Franciscans International; Frère Auguste Agoukpé OFM Cap au cours d'un évènement
de campagne dans le nord du Bénin



/ Le mot du président /

Au nom du Conseil d'administration international, je suis ravi de présenter notre rapport annuel pour 2019 – une année qui revêt une importance particulière pour Franciscans International car elle marque les trente ans de la reconnaissance officielle de notre ministère commun par les Nations Unies. Tout au long de l'année, à travers diverses célébrations, nous avons eu le plaisir de rencontrer de nombreux frères et sœurs qui ont contribué à cette entreprise au fil des ans. En partageant, leurs expériences et leurs ambitions pour un futur plus juste au cours de ces rassemblements, ils ont souligné le profond enracinement de ce travail dans nos origines. François lui-même exhortait aux dirigeants de son époque de prendre soin de ceux sur qui ils règnent, leur rappelant qu'eux aussi sont responsables de leurs actions. En 1219, il voyagea en Terre Sainte pour délivrer un message de paix au sultan Al-Kamil. Huit siècles plus tard, leur rencontre est toujours citée comme un exemple de dialogue et de respect mutuel.

En octobre 2019, le Conseil a eu l'opportunité de rencontrer le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, à New York. Lors de cette visite, nous lui avons présenté les points forts du travail réalisé par Franciscans International au fil des années, ainsi que notre inquiétude pour certains frères et sœurs qui ont fait face à des menaces en raison de leur ministère. Durant notre conversation, le Secrétaire général a souligné la concordance des valeurs franciscaines avec les buts des Nations Unies dans la promotion des droits de l'homme, la paix et la réconciliation, et la préservation de notre planète ; et l'importance d'avoir une voix cohérente pour les défendre. Aujourd'hui, défendre ces valeurs et inspirer une nouvelle et jeune génération à nous rejoindre est plus important que jamais.

Le Conseil d'administration international exprime sa sincère gratitude à tous les ordres et congrégations franciscains qui continuent de soutenir notre travail aux Nations Unies. Nous remercions également les frères et sœurs qui font entendre leur voix dans le but de créer des changements positifs au sein de ces forums internationaux, malgré les nombreuses difficultés et défis que cela peut entraîner. Enfin, nous remercions les directeurs et le personnel de Franciscans International pour leur travail constant en soutien à notre ministère commun.

Fraternellement,

Joseph Rozansky OFM
Président du Conseil d'administration international

/ Le mot du directeur exécutif /



2019 a été une année difficile pour de nombreux frères et sœurs travaillant en première ligne pour défendre les droits de l'homme. Du Brésil aux Philippines, ceux qui se battent pour la dignité de leurs communautés et pour le respect de notre maison commune ont fait face à l'intolérance et, dans certains cas, à des attaques directes venant des puissants. Au niveau international, nous travaillons dans un contexte qui s'éloigne de plus en plus des solutions multilatérales et communes, les gouvernements choisissant au contraire de se replier sur eux-mêmes.

Néanmoins, je suis encouragé par les multiples réunions et conversations que j'ai eues cette année avec de nombreux franciscains représentant notre famille internationale. Nos célébrations des 30 ans de FI à Genève, Rome, et New York, nous ont fourni l'opportunité de réfléchir à nos accomplissements et ont été marquées par la détermination de tous ceux présents à perpétuer notre ministère commun. Tandis que notre équipe s'attache à la formulation de son plan stratégique pour les prochaines années, nous sommes encouragés et inspirés par le travail de nos partenaires sur le terrain.

Au moment où j'écris ces lignes, il est déjà certain que 2020 ne va ressembler en rien à ce que nous avons prévu. En seulement quelques semaines, la propagation rapide du COVID-19 a fait apparaître au grand jour les injustices systémiques qui existent dans nos sociétés et a soulevé des questions fondamentales à propos des droits de l'homme. Alors que l'impact que cela aura sur notre travail aux Nations Unies reste incertain, j'ai confiance en notre équipe pour relever ce défi. Les franciscains de monde entier l'ont fait, soutenant leurs communautés dans ces temps difficiles.

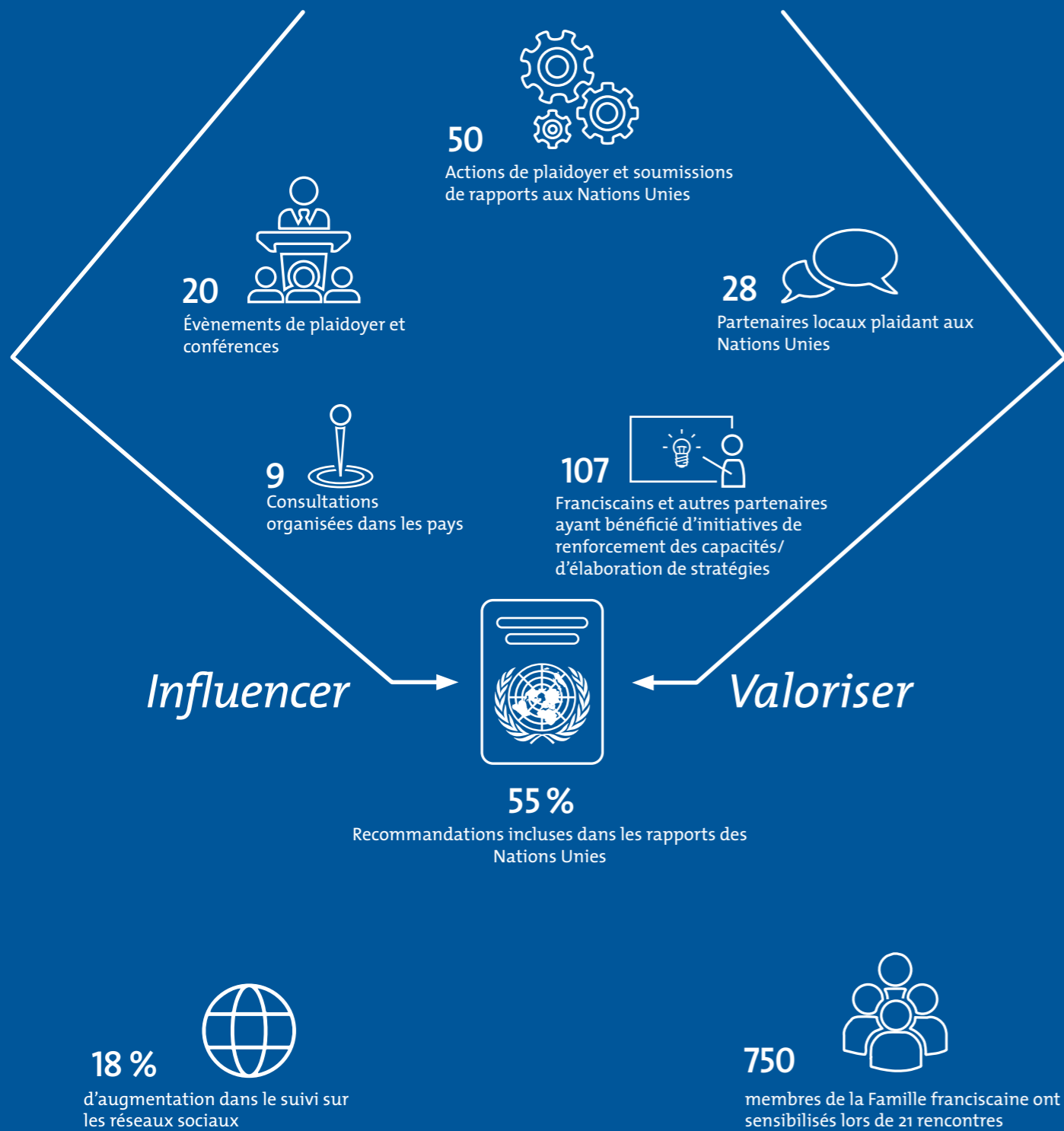
Nous devons toutefois prendre conscience du fait que la plupart des graves problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – la pauvreté, l'injustice, la dégradation de l'environnement – ne sont pas nouveaux et faisaient déjà partie de la réalité quotidienne de nombreuses personnes. En tant que voix franciscaine aux Nations Unies, nous allons poursuivre notre travail en gardant à l'esprit que ce travail est issu d'une longue tradition fondée il y a plus de huit siècles par François et Claire.

De la part de toute l'équipe, je souhaite exprimer ma gratitude à tous ceux qui nous ont soutenu dans cette entreprise : les ordres et congrégations franciscaines, le Conseil d'administration international, les organismes de financement, nos partenaires, et tous ceux qui ont fait entendre leur voix aux Nations Unies.

Fraternellement,

Markus Heinze OFM
Directeur exécutif

Franciscans International en quelques chiffres



© Franciscans International
 Les membres de la Conférence de la famille franciscaine accueillent la célébration des 30 ans de FI à Rome



Le Conseil d'administration international de FI avec le secrétaire général de l'ONU António Guterres
© UN Photo/Manuel Elias

/ Trente ans aux Nations Unies /

Tout au long de 2019, Franciscans International a organisé une série d'événements pour célébrer ces trois décennies depuis sa reconnaissance officielle par le département de l'information publique de l'ONU, qui affirma que l'organisation était considérée comme ayant la détermination et les moyens nécessaires pour un travail soutenu aux Nations Unies. En tant qu'organisation non-gouvernementale, le statut de catégorie I a été accordé à FI en 1995, et FI détient actuellement un statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Le 15 mars, FI a organisé une réception au sein de son siège à Genève, accueillant nos ONG partenaires, des diplomates, et des franciscains du monde entier. Ce n'était pas qu'une célébration, l'événement a réuni des personnes qui ont travaillé ensemble pendant plusieurs années, rapprochant des groupes qui ne se rencontrent pas toujours facilement. La réception a été suivie, le lendemain, par une grand-messe présidée par l'archevêque Ivan Jurkovič, observateur permanent du Saint-Siège aux Nations Unies à Genève.

La Conférence de la famille franciscaine a également organisé une rencontre à l'auditorium Antonianum à Rome le 15 juillet. Des frères et sœurs se sont rassemblés pour le discours d'ouverture 'Mémoire et Prophétie' prononcé par Michael Perry OFM, ministre général et ancien employé de FI. Il a ensuite été rejoint par des partenaires de longue date : le cardinal Fridolin Ambongo Besungu OFMCap et la sœur Diana Muñoz Alba FFM, représentants les programmes régionaux de FI. A également assisté à cet événement le frère Dionysius Mintoff OFM, qui a été le premier à suggérer la mise en place d'une présence franciscaine à l'ONU en 1982, avec la défunte sœur Elizabeth Cameron des Sœurs de Saint François de Clinton, Iowa.

Un dernier événement a eu lieu le 8 novembre à New York. Nous y avons accueilli Helena Yáñez Loza, la représentante permanente adjointe de l'Équateur aux Nations Unies, qui a abordé le sujet de la collaboration entre la société civile et les gouvernements. Étaient également présents les anciens directeurs de FI Kevin Smith OSF, Ignatius Harding OFM, et Kathie Uhler OSF, qui ont fait une courte présentation des premières années de l'organisation.

Avant ce rassemblement, le Comité d'administration international a rencontré le secrétaire général de l'ONU António Guterres, et lui a présenté certains des projets réalisés par FI pour rapprocher les franciscains au niveau local des mécanismes onusiens, dans le but d'apporter des changements positifs. Le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance pour les contributions de FI, et a souligné l'importance de cet engagement et du travail de la société civile.

Afin de marquer ce trentième anniversaire, FI a également publié une brochure documentant son histoire et les connexions profondes entre valeurs franciscaines et droits de l'homme. La brochure est disponible dans le « Franciscan Corner » (coin franciscain) de notre site internet.

/ À propos de Franciscans International /

Franciscans International porte à l'attention des décideurs politiques internationaux et nationaux les défis en matière de droits de l'homme auxquels sont confrontés ses partenaires franciscains et laïcs présents sur le terrain. Travaillant avec la société civile dans plus de 30 pays répartis sur quatre continents, nous abordons certaines problématiques des droits de l'homme parmi les plus urgentes de notre temps.

Notre foi en la dignité de toute personne est placée au cœur de la mission de FI, et est exprimée par notre détermination pour la protection et la préservation des droits de l'homme et de l'environnement. Nous utilisons le plaidoyer en tant qu'outil pour combattre et freiner les violations de droits de l'homme, et rendre aux droits de l'homme leur rôle central dans l'élaboration et la mise en place des politiques publiques nationales et internationales. Nous considérons que les droits de l'homme doivent être au cœur de tous les processus politiques, en particulier ceux liés au développement international, à l'environnement, et à la sécurité.

Avec des bureaux à Genève et à New York, FI joue un rôle important dans la dénonciation des violations de droits de l'homme et la valorisation des défenseurs de droits de l'homme. Par le biais d'un plaidoyer basé sur des faits, et en facilitant les dialogues, renforçant les capacités, et en donnant à nos partenaires l'opportunité d'évoquer directement devant les Nations Unies les violations des droits de l'homme qui se sont produites dans leurs communautés, nous sommes en mesure de remplir notre mission de promotion de la justice sociale et environnementale, et de la paix.

Franciscans International fonctionne sous le parrainage de la Conférence de la famille franciscaine (CFF), laquelle représente différentes branches de la Famille franciscaine. Les ministres généraux des Conventions (OFMConv), les Capucins (OFMCap), l'ordre des Frères mineurs (OFM), le Troisième ordre régulier (TOR), la Conférence franciscaine internationale des sœurs et frères du troisième ordre régulier (IFC-TOR), les Franciscains séculiers (OFS), ainsi que le Conseil d'administration international, travaillent avec l'équipe de direction et le personnel dévoué de FI pour veiller à ce que l'organisation soutienne et maintienne l'engagement de la Famille franciscaine en faveur de la justice et de la paix dans le monde entier.



Le co-fondateur de FI, frère Dionysius Mintoff OFM, au cours de la célébration des 30 ans de FI à Rome
© Franciscans International

Plaidoyer global

Le plaidoyer de Franciscans International se base sur trois piliers qui ont formé le fondement de la spiritualité franciscaine à travers les siècles : dignité humaine, paix, et soin pour la création. Cela se traduit dans notre travail au sein des forums internationaux actuels, par la conviction que le développement durable, la préservation de l'environnement, et le respect des droits de l'homme sont tous inextricablement liés. De ce fait, FI cherche à placer les standards en matière de droits de l'homme au cœur de tous les processus d'élaboration des politiques. Notre programme de plaidoyer global rassemble des problématiques pertinentes pour nos différents programmes régionaux, rassemblant les préoccupations et valeurs exprimées par les franciscains et nos autres partenaires. Nous aspirons à garantir leur représentation dans les processus de définition des standards onusiens, et à ce que nos partenaires puissent utiliser ces voies supplémentaires pour défendre efficacement leurs causes.

Entreprises et droits de l'homme

Alors que les chaînes de production s'étendant au-delà des frontières deviennent de plus en plus complexes et les entreprises de plus en plus influentes et puissantes, leur impact négatif potentiel sur la jouissance des droits de l'homme et sur l'environnement augmente. Une faible gouvernance, l'emprise des entreprises, et un manque de participation significative des communautés affectées contribuent à créer des situations où les violations des droits de l'homme sont désormais fréquemment commises à travers les activités des entreprises, avec peu voire pas de prise de responsabilité.

FI a assumé un rôle moteur au sein de la société civile et des organisations confessionnelles, soutenant les efforts du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme (OEIGWG). Établi en 2014 par le Conseil des droits de l'homme, il a pour mandat d'élaborer un instrument juridiquement contraignant qui régulerait les activités des entreprises en droit international des droits de l'homme. Au cours des sessions précédentes du groupe de travail, FI a accueilli des responsables locaux et religieux afin qu'ils partagent les témoignages de communautés affectées,

Igor Bastos du SINFRAJUPE se joint au rapporteur spécial sur la pauvreté extrême et aux ambassadeurs des Fidji et de l'Equateur lors d'une table ronde à Genève

© Franciscans International



FI participe à une grève internationale pour le climat à New York.

© Franciscans International



« La différence positive que FI fait est qu'elle amène des partenaires très locaux dans les forums politiques de haut niveau pour partager les expériences de leur vie quotidienne dans la région du pacifique. Cette collaboration change vraiment la façon dont les organisations de la société civile participent au FPHN et nous espérons que cela va continuer ainsi. »

Willy Missac, coordinateur du Réseau d'action climatique du Vanuatu

notamment venant de l'hémisphère sud. Toutefois, la 5ème session du OEIGWG a pris une dimension plus technique, les États débattant de la première ébauche d'un possible traité. FI a fourni des analyses expertes à la fois en amont de la session et par le biais d'interventions directes au cours des délibérations, se concentrant sur les lacunes en matière de responsabilité des entreprises. Les positions de FI ont été soutenues par ses alliés de la société civile et par un certain nombre d'États, et intégrées dans les négociations.

FI a également continué à soulever la problématique des entreprises et des droits de l'homme dans d'autres forums. La catastrophe de Brumadinho au Brésil, où une faible supervision gouvernementale couplée à des négligences de la part de l'entreprise ont mené à l'effondrement du barrage le 25 janvier et causé la mort de 272 personnes, est devenue une des priorités de FI en 2019. Deux semaines après l'effondrement, FI a accueilli le frère Rodrigo Péret OFM à Genève, conseiller de la Commission spéciale sur l'exploitation minière et l'écologie intégrale de la Conférence épiscopale nationale du Brésil, afin d'obtenir des informations sur la catastrophe et ses causes sous-jacentes. FI a également facilité la participation de Igor Bastos du Serviço Inter-Franciscano de Justiça, Paz e Ecologia (SINFRAJUPE) à une formation pour les défenseurs de droits de l'homme, et l'a ensuite hébergé plusieurs jours pour qu'il puisse contribuer à organiser la visite du rapporteur spécial sur les déchets toxiques dans la région en décembre 2019.

Au cours de la 41ème session du Conseil des droits de l'homme en février 2019, FI a organisé un événement parallèle accessible au public par le biais d'une transmission en direct, afin d'exposer à nouveau les violations qui ont eu lieu à Brumadinho. Le frère Rodrigo était accompagné d'Olivier de Schutter, professeur de droit à l'université de Louvain, qui s'est basé sur son témoignage pour analyser la façon dont les efforts pour la création d'un nouvel instrument contraignant pourraient être utilisés pour prévenir la répétition de tragédies similaires et assurer une réparation pour les victimes.

Changement climatique

Le changement climatique a un impact négatif sur la jouissance des droits de l'homme partout dans le monde. Cet impact est ressenti de façon disproportionnée par les communautés déjà désavantagées et marginalisées, dont les personnes en situation de pauvreté. Le changement climatique nuit à un certain nombre de droits, y compris les droits à la santé, à la nourriture, et à l'eau. FI préconise des efforts internationaux pour combattre la crise et limiter les effets déjà ressentis en rendant

aux droits de l'homme leur place centrale dans les politiques climatiques et de développement durable.

Au cours du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) tenu à New York, FI s'est appuyé sur ses précédents travaux pour demander, dans la concrétisation de l'Agenda 2030 et de ses objectifs de développement durable (ODD), plus de responsabilité et plus de cohérence des politiques, en accord avec les droits de l'homme. En coordonnant les efforts à New York et Genève du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et des missions diplomatiques de l'Equateur et des Fidji, FI a participé à l'organisation d'un événement majeur sur l'ODD13 (action climatique) au FPHN. Durant cette discussion, notre directrice du plaidoyer international fut accompagnée par le coordinateur du Réseau d'action climatique du Vanuatu, Willy Missack, qui a apporté un témoignage des îles du pacifique où les effets du changement climatique sont déjà une réalité quotidienne ; ainsi que par d'autres intervenants qui ont partagé leurs stratégies pour une mise en œuvre réussie des plans d'action nationaux.

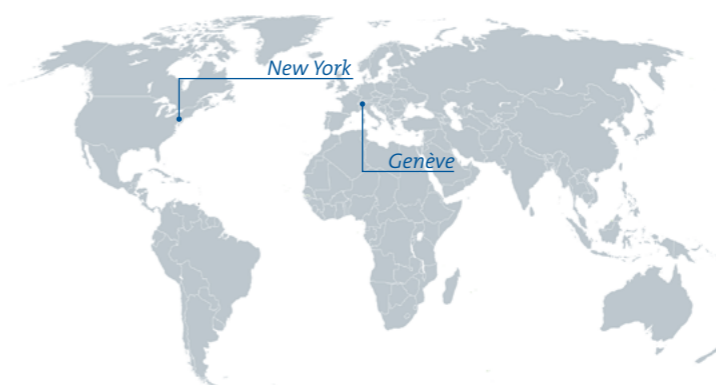
En août 2019, FI a réuni à Jakarta 16 participants venant des Fidji, d'Indonésie, des Philippines, des Kiribati, de Mongolie, et du Vanuatu pour un atelier sur les migrations forcées dues au changement climatique. Utilisant notre 'boîte à outil' sur les droits de l'homme, le développement durable, et les politiques climatiques, l'équipe de FI et les participants ont étudié des stratégies et possibilités d'utilisation des divers mécanismes de droits de l'homme de l'ONU pour résoudre les problèmes concrets auxquels leurs communautés font face.

FI a été également active durant la 25ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP25), malgré sa relocalisation de dernière minute en Espagne. Pendant la session, FI a aidé à faciliter les discussions entre les différents acteurs sur les thèmes des droits de l'homme et des principes d'action climatique, y compris par le biais d'une conférence de presse conjointe sur la justice climatique vue à travers une perspective interconfessionnelle. De plus, avec les Dominicains pour la justice et la paix, FI a organisé un atelier d'une journée pour les organisations locales d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, et d'Europe, partageant nos récents efforts fructueux comme notre soumission d'un rapport axé sur le climat en amont de l'examen de Kiribati dans le cadre de l'Examen périodique universel.

Le droit à l'eau

L'accès à l'eau potable sans discriminations est resté une réalité lointaine pour beaucoup en 2019, avec plus de 2 milliards de personnes dans le monde dépendant toujours de sources polluées pour leur usage quotidien. Alors que les effets du changement climatique deviennent plus importants et que l'eau est de plus en plus convoitée, l'accès à l'eau risque d'être encore plus limité sans actions concrètes.

Bureaux de Franciscans International



Willy Missack s'exprime au cours du Forum politique de haut niveau pour le développement durable à New York
© Earth Negotiations Bulletin





Alors que l'ONU a affirmé que l'eau n'est pas seulement une ressource naturelle ou une marchandise, mais un droit fondamental de l'homme auquel tous ont droit sans discriminations, les restrictions et la pollution des sources d'eau par des projets industriels et agricoles de grande envergure sont des phénomènes globaux en augmentation. De concert avec des partenaires locaux, FI a fourni une contribution substantielle au développement et au lancement d'une étude sur le 'cycle mégaprojets' du rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement. Ce cadre, qui a été présenté à l'assemblée générale de l'ONU en octobre 2019, identifie sept étapes dans le cycle de vie

des mégaprojets et fournit une liste de questions pouvant guider les acteurs responsables dans la mise en œuvre, à chaque étape, de leurs obligations en matière de droits de l'homme.

De tels projets et leur impact sur les communautés locales ont été une source de préoccupation pour les franciscains travaillant avec les différents programmes régionaux de FI. En amont de la publication officielle du rapport, FI a organisé un événement parallèle en marge de la 42^{ème} session du Conseil des droits de l'homme, lors duquel des partenaires de Colombie, du Guatemala, et de Zambie ont pu présenter des études de cas issues de leurs communautés et débattre, directement avec le rapporteur spécial, de l'applicabilité du cadre. En octobre 2019, nous avons co-organisé un second événement à New York, au cours duquel le rapporteur spécial a encore une fois noué un dialogue avec les partenaires de FI et le public pour étudier la façon dont les communautés locales peuvent utiliser ce cadre pour défendre leurs droits et protéger l'environnement lorsqu'elles sont menacées par des projets de développement de grande envergure.

La question de l'eau a été particulièrement au centre de l'attention en Amérique centrale, où la pollution, le changement climatique, et les pénuries ont contribué à une baisse du niveau de vie et à une augmentation de la migration forcée. Les sources d'eau partagées entre le Honduras, le Guatemala, et le Salvador sont régulièrement polluées par une source se trouvant en amont, créant une situation qui ne peut être résolue de façon adéquate que par la coopération internationale. Au cours de ces dernières années, FI a soutenu les efforts des partenaires au niveau national de ces trois pays pour la création d'un accord régional pour protéger les sources d'eau transfrontières. Afin d'autonomiser davantage les organisations partenaires et de renforcer les connections régionales, FI a organisé au Panama un atelier visant au partage des expériences et à l'élaboration de stratégies. L'atelier a inclus une session en ligne avec le rapporteur spécial sur l'eau.

FI a également abordé ces préoccupations régionales au niveau international en utilisant les différents mécanismes des droits de l'homme de l'ONU ; c'est le cas dans notre travail avec Sandra Carolina Ascencio OFS du Réseau centraméricain sur les eaux transfrontières, qui a soumis un rapport et participé à la pré-session de l'Examen périodique universel (EPU) du Salvador. En conséquence de cette pression exercée conjointement avec des organisations ayant la même vision, le Salvador a reçu 11 recommandations sur l'eau de la part d'autres États – alors qu'il n'en avait reçu qu'une lors du cycle d'EPU précédent. C'était également la première fois qu'un pays recevait une recommandation sur la problématique des eaux transfrontières et de l'activité minière. Ces conclusions fournissent à la société civile des moyens concrets pour exercer une pression sur le gouvernement et favorisent la création de nouveaux projets pour leur mise en œuvre.

La directrice du plaidoyer international de FI et des partenaires du Guatemala et de Zambie au cours d'un événement parallèle avec le rapporteur spécial sur l'eau et l'assainissement

© Franciscans International

« Soulever ces affaires au niveau international est logique, en particulier lorsque les communautés ont déjà essayé de référer ces affaires aux mécanismes locaux et nationaux sans succès. »

Morgan Katati, directeur exécutif de l'Institut zambien pour la gestion de l'environnement



Frère Rodrigo Péret OFM et Dari Pereira, rescapé de Brumadinho, rencontrent le Pape François

© Ordo Fratrum Minorum

Rodrigo Péret OFM

« Ce n'est pas un accident mais un crime. Et ce n'est pas la première fois que cela arrive, » dit le frère Rodrigo. En tant que conseiller de la Commission spéciale sur l'exploitation minière et l'écologie intégrale de la Conférence épiscopale nationale du Brésil, il avait déjà travaillé avec les victimes de Mariana, où l'effondrement d'un barrage en 2015 avait causé la mort de 15 personnes.

Les enquêtes qui ont suivies ont révélé que, dans les deux cas, l'entreprise responsable avait connaissance de l'instabilité des structures. Les inspecteurs de la sécurité avaient revu leurs critères à la baisse, les fonctionnaires locaux auraient été soudoyés, et les avertissements des travailleurs ignorés. De nombreuses autres exploitations représentent un danger. « Cette même entreprise a dû stopper ses activités dans quatre ou cinq autres mines, » précise frère Rodrigo. « Bien sûr, ces mines ne sont pas soudainement devenues dangereuses après Brumadinho – elles l'étaient déjà. »

En mai 2019, le frère Rodrigo et Dari Pereira, un rescapé de la catastrophe, ont présenté au pape François les noms et photographies de ceux qui ont péri, lesquels ont immédiatement reçu sa bénédiction. Depuis, le Pape s'est exprimé de nombreuses fois au nom des victimes, et a envoyé des représentants pontificaux dans cette région.

En parallèle, frère Rodrigo ainsi que d'autres personnes ont continué à aborder cette problématique aux Nations Unies, soutenant les efforts internationaux vers une responsabilité des entreprises et demandant au gouvernement brésilien de prendre des mesures adéquates. « Il est possible de couvrir de honte les pays, pour souligner et exposer ces problèmes. Et nous constatons qu'ils répondent, » dit-il. « Cela fait partie de la citoyenneté. Cela fait partie de notre responsabilité sociale. »



Programmes régionaux

/ Programme pour l'Afrique /

En 2019, Franciscans International a été témoin du résultat des efforts continus de plaidoyer effectués en collaboration avec les partenaires au niveau national. Toutefois, de nouveaux projets de développement et d'extraction de ressources continuent de soulever de sérieuses problématiques en matière de droits de l'homme. Cette année, notre travail en Afrique s'est concentré sur la situation des groupes marginalisés et vulnérables y compris les femmes, enfants, et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

Bénin

Pendant plus d'une décennie, la Famille franciscaine au Bénin a collaboré avec FI pour combattre les infanticides rituels des enfants dits « sorciers » lesquels, majoritairement à cause de stigmatisations associées à des complications lors de leur naissance, apporteraient la mauvaise fortune sur leurs familles et communautés. Cette approche, combinant la sensibilisation au niveau local et le plaidoyer au niveau international, a été citée par l'UNICEF en 2019 en tant que meilleure pratique pour créer un impact en collaborant avec le système des droits de l'homme de l'ONU.

Pour illustrer ces succès, l'UNICEF se réfère à l'inclusion d'articles spécifiques traitant de l'infanticide dans le code de l'enfant du Bénin de 2015 et du code pénal de 2018 suite à l'évocation régulière de ce sujet à l'ONU. Ce travail se poursuit ; en mai 2019, le directeur exécutif de Franciscains-Bénin a abordé les lacunes existantes dans la mise en œuvre de ces mesures législatives lors de l'examen du pays par le Comité contre la torture (CAT). L'UNICEF a également noté la réduction globale d'infanticides rituels, bien que cela cause de nouveaux problèmes comme l'abandon. Ces problématiques sont reflétées dans les ambitions de Franciscains-Bénin qui vise à établir, dans le futur, un foyer pour mères et enfants vulnérables.

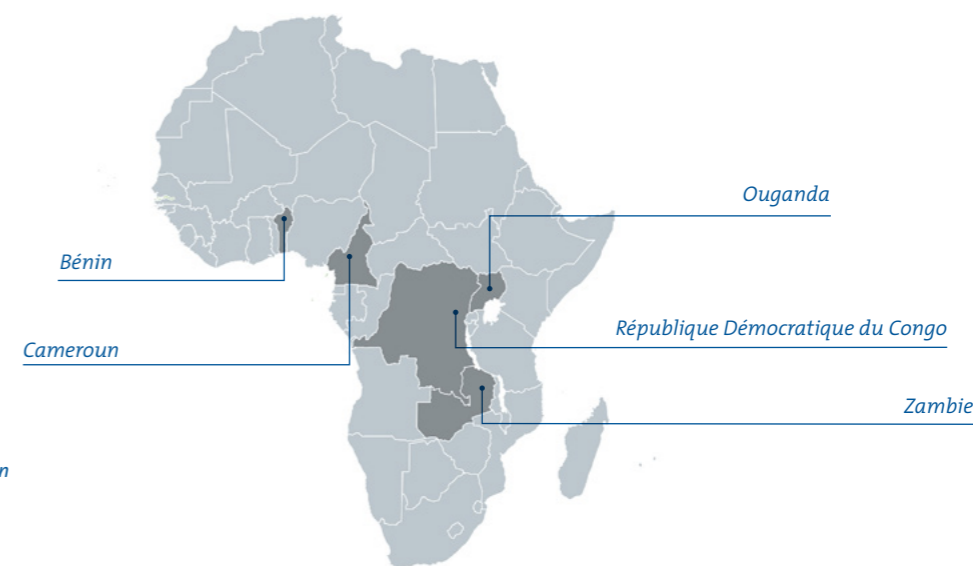
En novembre 2019, FI a visité le nord du Bénin pour contribuer aux campagnes de sensibilisation et d'assainissement dans les villages de Kika, Tobré, et Bokossi. Ces événements, organisés avec le soutien des chefs traditionnels, visaient à remettre en question le concept existant d'enfant dit « sorcier » et à fournir un espace sûr dans lesquels les femmes peuvent discuter de ce problème, tout en fournissant



Sœur Adélaïde Yameogo FMM s'exprime lors d'une session de campagne pour les femmes et jeunes filles dans le nord du Bénin

© Franciscans International

Pays cibles



Mères au cours d'une campagne de sensibilisation de Franciscains-Bénin
© Franciscans International

« Pour que les mines aient un impact positif, nous avons besoin que le gouvernement adopte une législation adéquate. Sinon, les femmes vont se retrouver dans une situation de grande vulnérabilité. »

Un jour les mines vont se tarir. Que restera-t-il pour les femmes et les jeunes filles ? »

Sœur Nathalie Kangaji SND



Sœur Nathalie Kangaji SND au cours d'un atelier de FI à Kinshasa
© Franciscans International

aux mères des contacts d'urgence qu'elles peuvent joindre si elles estiment que leur enfant est en danger.

Cette mission a également inclus des réunions avec les autorités locales et les dirigeants des communautés au cours desquelles FI a aidé à faciliter le dialogue sur la façon dont les engagements pris par le gouvernement envers la communauté internationale peuvent se traduire en actions concrètes sur le terrain, par exemple en établissant des comités de surveillance locaux pouvant intervenir rapidement s'ils estiment qu'un enfant court un risque. Vers la fin de la visite, la délégation de FI a rencontré des ONG partenaires ainsi que le conseil d'administration de Franciscans-Bénin pour discuter de possibles collaborations futures.

La République Démocratique du Congo

Le 25 janvier 2019, Félix Tshisekedi a été investi président de la République Démocratique du Congo (RDC). Alors que le processus électoral a soulevé des inquiétudes quant à son impartialité et sa transparence, il marque également la première transition de pouvoir pacifique depuis l'indépendance du pays en 1960. L'Église catholique a joué un rôle central au cours des deux années de tension, et parfois, de violences, pendant lesquelles les élections ont été reportées à plusieurs reprises. Les responsables religieux ont encouragé le dialogue politique et aidé à empêcher l'intensification du conflit. Travaillant en étroite collaboration avec la Conférence nationale épiscopale du Congo (CENCO), FI a constamment soulevé, devant l'ONU, l'importance d'élections libres, justes et transparentes en RDC. Néanmoins, la situation des droits de l'homme en RDC reste extrêmement précaire, en particulier en ce qui concerne l'extraction de ressources et les droits des femmes et des enfants. En amont de l'examen de la RDC par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en septembre 2019, FI a soutenu des consultations avec la société civile dans la région minière de Lualaba. Les conclusions de ces consultations ont été soumises au Comité sous la forme d'un rapport écrit et d'une déclaration orale délivrée lors de l'examen par la sœur Nathalie Kangaji SND, secrétaire exécutive adjointe de la Commission paix et justice au sein du CENCO, et directrice du centre d'aide juridique à Kolwezi. Venue deux fois à Genève en 2019, elle a également participé aux événements parallèles portant sur les catastrophes minières et leur impact sur les femmes et les enfants pendant les 41ème et 42ème sessions du Conseil des droits de l'homme. Les préoccupations exprimées au cours des consultations incluaient le manque de participation des femmes aux processus de prise de décision dans le secteur minier, l'interdiction d'accès aux activités minières artisanales, les mauvaises conditions de travail, les faibles revenus, et la pollution environnementale ayant des effets néfastes sur la santé des femmes et des enfants. Les suggestions d'améliorations de FI se basent sur celles faites aux autres mécanismes des droits de l'homme, y compris l'Examen périodique universel, lequel a adopté ses conclusions sur la RDC en septembre 2019. À travers chaque étape de ce processus, FI a également facilité l'accès des responsables locaux aux mécanismes, notamment par la soumission de conclusions écrites et par leur participation en personne aux sessions.

Suite aux élections de décembre 2018, FI a de nouveau collaboré avec la Commission justice et paix du CENCO et le centre Carter pour organiser un atelier à Kinshasa visant à évaluer les engagements pris par le nouveau gouvernement, notamment ceux pris au niveau de l'ONU. Rassembler des informations fiables sur les régions minières excentrées de RDC reste extrêmement difficile, les 28 participants venant d'organisations de la société civile confessionnelles et laïques ont donc également été formés sur la façon de contrôler et documenter les violations de droits de l'homme. De plus, cet atelier a été l'occasion de formuler un plan d'action collectif visant à mieux coordonner le travail de plaidoyer commun.

LE PROGRAMME POUR L'AFRIQUE, EN BREF,

- A accueilli 6 partenaires du Bénin, du Cameroun, de la RDC, et de Zambie à Genève ;
- A soumis à l'ONU 5 rapports sur le Bénin, le Cameroun, la RDC, et l'Ouganda ;
- A fait 6 déclarations orales à l'ONU, lors des sessions pertinentes sur la RDC et le Bénin ;
- A participé aux examens du Comité contre la torture (CAT) pour le Bénin, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) pour la RDC, et du Comité des droits économique, sociaux et culturels (CESCR) pour le Cameroun ;
- A organisé 2 événements parallèles en marge du Conseil des droits de l'homme sur les droits des femmes et les catastrophes minières en RDC ;
- A réalisé des visites au Bénin, en République Démocratique du Congo, et en Ouganda.



Cardinal Fridolin Ambongo Besungu OFMCap s'exprimant au cours d'un événement parallèle aux Nations Unies
© Franciscans International

Fridolin Ambongo Besungu OFMCap

Né d'une famille de récolteurs de caoutchouc au Congo Belge en janvier 1960, frère Fridolin Ambongo OFMCap a vu, au cours des décennies suivantes, le nom de son pays changer pas moins de quatre fois. Toutefois, la souffrance de nombreux de ses concitoyens est restée constante, alors que dirigeants et rebelles se battaient pour les importantes ressources naturelles de la RDC. « Le désir d'enrichissement a pris le pas sur la justice », dit-il au Conseil des droits de l'homme en septembre 2015. « Cela se retrouve derrière chaque problème en RDC. »

En tant que frère capucin, il devint un défenseur des droits de l'homme fervent et réputé. En 2016, il a joué un rôle clé dans les efforts de l'Église pour faciliter un accord entre les partis d'opposition et le gouvernement, accord qui a aidé à guider la RDC à travers la crise constitutionnelle qui a suivi la fin du mandat du président Kabila. Avec le soutien de FI,

le cardinal Ambongo a à maintes reprises soulevé les questions de l'exploitation, de la corruption, et de la dépossession devant les Nations Unies à Genève. Il a estimé que son élévation au rang de cardinal par le pape François en octobre 2019 était une confirmation de son travail en tant que défenseur des droits de l'homme, sentiment largement partagé par ses confrères en RDC.

Son travail n'est pas sans risques et lui a valu plusieurs fois des menaces de mort. Toutefois, cela ne l'a pas dissuadé. « Sans tomber dans les désaccords historico-théologique sur les raisons menant à la peine de mort de Jésus, nous savons avec certitude que Jésus est également mort à cause de sa lutte pour la justice, » dit-il lors de la célébration des 30 ans de FI à Rome. « Tant qu'il existe une forme d'injustice dans la société, Sa mémoire ne peut pas laisser ses disciples indifférents et inertes. »

/ Programme pour les Amériques /

Les défis relatifs aux droits de l'homme dans les Amériques ne se limitent pas aux frontières nationales. Tout au long de 2019, Franciscans International a travaillé avec divers partenaires pour répondre à ces défis dans un contexte régional, visant une approche compréhensive et holistique qui réponde aux violations des droits de l'homme à tous niveaux et, à terme, les prévienne. Le programme pour les Amériques et ses partenaires locaux ont également contribué significativement au plaidoyer global de FI, en particulier sur les questions relatives au droit à l'eau et aux entreprises et droits de l'homme.

Brésil et Venezuela

Sous l'administration Bolsonaro, la situation des droits de l'homme au Brésil a connu un déclin constant et préoccupant. Bien que ces tendances affectent une grande partie de la société, les groupes déjà marginalisés et discriminés, dont les peuples autochtones, y sont particulièrement vulnérables. Dans la région amazonienne, les acteurs privés ont de plus en plus recours à la violence – parfois avec l'accord tacite ou explicite des autorités – pour exploiter et prendre le contrôle sur des terres autochtones.

Ces attaques n'ont pas seulement un impact immédiat sur les communautés elles-mêmes, les incendies réguliers de la forêt pour défricher et laisser place à l'agriculture et à l'élevage ont également un effet dévastateur sur un écosystème déjà fragilisé. À terme, ces violations détruisent le savoir traditionnel, affectant les communautés et les territoires qui ne sont désormais plus entretenus et préservés avec la sagesse accumulée au fil des siècles. De même, l'impact de la non-démarcation des territoires autochtones en dehors de l'Amazonie a soumis les peuples à une violence généralisée et à des crises humanitaires.

FI a attiré l'attention sur l'importance de la préservation du savoir traditionnel au cours d'un événement parallèle en marge de l'Instance permanente de l'ONU sur les

L'archevêque Roque Paloschi et Mme Erileide Domingues à l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones, à New York

© Franciscans International



Pays cibles



Un demandeur d'asile âgé de dix jours arrive à Tijuana, Mexique

© Daniel Arauz / Creative Commons



Migrants accueillis au centre d'hébergement franciscain La72 à Tenosique, Mexique
© La72 Tenosique

« Ici, à l'ONU, il est possible de dénoncer ce qui arrive, créer de nombreuses réactions et ainsi, potentiellement, des changements décisifs. C'est ce que j'ai fait : j'ai senti que je pourrai partager mon message sur la situation des Warao aux experts onusiens et aux journalistes, ce qui était mon objectif. »

Melquiades Ávila Hernandez

questions autochtones à New York, où nous avons soutenu le travail de plaidoyer de l'archevêque Roque Paloschi, président du Conseil indigéniste missionnaire (CIMI) et Erileide Domingues, Kaiowá, membre de la Grand-assemblée Aty Guasu des peuples Kaiowá et Guarani. Ils ont été rejoints par le vice procureur général du Brésil, Luciado Maia, pour discuter d'actions possibles au niveau national et onusien pour renforcer la protection des peuples autochtones.

À Genève, FI a accueilli Melquiades Ávila Hernandez, représentant du peuple Warao vivant dans les régions frontalières du Brésil et du Venezuela, pendant la 42ème session du Conseil des droits de l'homme. Alors que les Warao font face à de nombreuses problématiques en matière de droits de l'homme dans les deux pays concernant les soins de santé, l'éducation, le logement, la mobilité forcée, et les menaces pour exploiter l'or présent dans leurs terres, les informations dont dispose la communauté internationale restent rares. La participation de M. Hernandez lors de cette session a été vue comme essentielle car elle a permis à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme d'inclure les préoccupations sur la situation des Warao dans sa note générale au Conseil, donnant de la visibilité à cette situation qui reste insuffisamment abordée.

Mexique et Amérique centrale

Les pays du nord de l'Amérique centrale, englobant le Guatemala, le Honduras, et le Salvador, forment une des régions les plus violentes du monde. L'insécurité, la pauvreté, la corruption dans les sphères publiques et privées, les déplacements dus aux mégaprojets agricoles et industriels, et les effets de plus en plus graves du changement climatique ont tous contribué à l'augmentation de la migration forcée. L'Organisation internationale pour les migrations estime qu'en 2019 plus d'un demi-million de personnes de cette région ont été déplacées.

FI travaille à la résolution des causes premières des migrations à travers des efforts inter-régionaux (voir Plaidoyer global pour plus d'information). De plus, les congrégations franciscaines situées le long des voies migratoires œuvrent à soutenir les personnes en déplacement, y compris par le biais des différents refuges offrant non seulement la possibilité d'un peu de répit mais également, dans certains cas, une assistance médicale et juridique. Le contexte dans lequel elles travaillent est devenu de plus en plus hostile aux migrants et à ceux qui les soutiennent, le gouvernement adoptant des politiques plus agressives et restrictives, et le crime organisé cherchant à profiter des personnes en situation de vulnérabilité.

En juin 2019, FI a accueilli sœur Diana Muñoz Alba FMM, directrice du refuge Casa Betania Santa Martha au Mexique, lequel a, en l'espace de trois mois, été témoin d'une augmentation de transit des femmes et des enfants de 200 pour cent. Avec Rosario Martinez, qui collabore avec la Commission de justice, paix et intégrité de la création du Guatemala, ils se sont joints au rapporteur spécial sur la migration lors d'un événement parallèle pour débattre des obligations des pays d'origine, de transit, et de destination. À la suite de cet événement, elle s'est également exprimée à la 41ème session du Conseil des droits de l'homme, attirant l'attention sur les tactiques de plus en plus agressives utilisées par les forces de sécurité mexicaines à l'encontre des migrants.

FI a pu soulever cette problématique au cours d'une réunion privée entre une sélection d'organisations de la société civile et la Haut-commissaire aux droits de l'homme. Transmettant les informations des partenaires présents sur le terrain, FI a souligné l'importance d'aborder d'autres types de mobilité, et en particulier celles des peuples autochtones, régulièrement sujets aux évictions et aux déplacements forcés en lien avec les mégaprojets, et aux attaques provenant à la fois d'acteurs étatiques et non-étatiques.

LE PROGRAMME POUR LES AMÉRIQUES, EN BREF,

- A accueilli 9 partenaires du Brésil, du Guatemala, du Mexique, du Salvador et du Venezuela ;
- A soumis à l'ONU 6 rapports sur le Brésil, le Canada, le Guatemala, le Honduras, et le Salvador ;
- A fait 6 déclarations orales à l'ONU, lors des sessions pertinentes sur le Brésil, le Guatemala, le Mexique, et le Salvador ;
- A participé à l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones ;
- A organisé 3 événements parallèles en marge du Conseil des droits de l'homme sur la migration, les catastrophes minières, et les violences à l'encontre des femmes défenseuses des droits de l'homme au Brésil ;
- A réalisé un atelier sur le droit à l'eau au Panama.



Sœur Diana Muñoz Alba FMM s'exprime au cours d'un événement parallèle au Conseil des droits de l'homme à Genève.

© Franciscans International

Diana Muñoz Alba FMM

Le refuge Casa Bethany Santa Maria, situé à 90 kilomètres de la frontière entre le Mexique et le Guatemala, peut accueillir environ 65 migrants et leur fournir de la nourriture et un endroit pour se reposer. Durant le seul mois de juin, la sœur Diana et trois autres franciscaines missionnaires de Marie ont accueilli 1,528 personnes, dont 370 enfants. Ensemble, elles font ce qu'elles peuvent pour aider ces personnes, qui ont la plupart du temps marché pendant une semaine, essayant d'éviter les services de sécurité et les cartels qui les prennent pour cibles.

Mais sœur Diana n'est pas seulement une sœur franciscaine : elle est également avocate en droits de l'homme. Une partie de l'assistance qu'elle fournit porte sur l'éducation et l'information des personnes, du mieux qu'elle le peut. « Je peux uniquement parler chaque jour des droits de l'homme

pour que les gens aient connaissance de leurs droits en tant que personnes migrantes, » dit-elle. « L'objectif de nombreuses personnes n'est pas le 'rêve américain' mais seulement un endroit sûr où vivre libre et en paix. »

Les sœurs travaillent dans un environnement qui devient de plus en plus intolérant envers les personnes migrantes et celles qui prennent soin d'eux. Les gouvernements de la région ont répondu à la crise par des politiques hostiles qui ne font qu'exposer davantage les personnes en mouvement à des violations des droits de l'homme. Sœur Diana s'est exprimée aux Nations Unies à Genève et New York, demandant des changements et à ce que les décideurs politiques soient confrontés aux réalités sur le terrain. « Je pense qu'avec mon discours à l'ONU, j'ai touché des cœurs, » dit-elle. « Mais j'ai également mis certaines personnes mal à l'aise. »



/ Programme pour l'Asie-Pacifique /

La situation des droits de l'homme en Asie-Pacifique reste fragile. Au Sri Lanka par exemple, les attaques perpétrées le dimanche de Pâques ont menées à une nouvelle vague de xénophobie, d'intolérance religieuse, et ont mis à rude épreuve le processus de justice transitionnelle établi après la guerre civile. En parallèle, de nombreux pays de la région sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, ce qui renforce encore la pression pesant sur le respect des droits de l'homme.

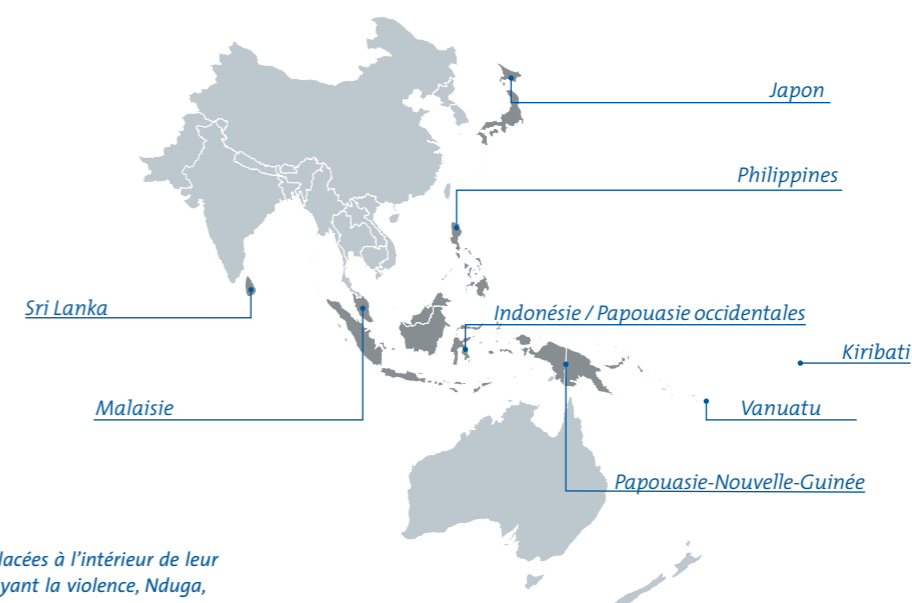
Indonésie / Papouasie occidentale

Tout au long de 2019, FI a reçu des informations sur les violations des droits de l'homme en Papouasie occidentale, survenues dans un contexte de conflit persistant sur les questions de l'indépendance, d'allégations de discriminations envers les papous autochtones, et le développement de mégaprojets agricoles non-durables. Grâce à ses racines profondes sur l'île, la Famille franciscaine est une source vitale pour l'obtention d'informations fiables car l'accès aux journalistes et aux autres observateurs internationaux demeure limité par les autorités indonésiennes.

Une exception notable est survenue en février 2019 quand, après des années de préparation, FI a contribué avec succès à l'organisation et a pris part à une visite œcuménique en Papouasie occidentale sous les auspices du Conseil Œcuménique des Églises (COE) – la première visite de ce genre à être autorisée depuis que le territoire a été intégré à l'Indonésie en 1969. La délégation a visité les villes de Jayapura, Wamena, Merauke, and Sorong – villes où des violations ont été alléguées – où ses membres ont rencontré des responsables religieux, organisations de la société civile, et représentants des forces de police et de sécurité. Après ces visites, la délégation a eu l'opportunité de discuter de ses observations avec le ministre des affaires religieuses et certains conseillers présidentiels, à Jakarta.

La situation reste tendue, cela a été démontré le 19 août quand une vidéo, montrant des responsables des services de sécurité prononcer des injures raciales et attaquer des étudiants papous autochtones pour avoir baissé le drapeau indonésien à l'extérieur de leur dortoir, a provoqué des manifestations. Les autorités ont répondu

Pays cibles



Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays fuyant la violence, Nduga, Papouasie occidentale
© Franciscans International



Frère Benedict Ayodi OFMCap est accueilli à Jayapura en tant que membre de la délégation œcuménique du COE
© Franciscans International

« J'ai appris que les données que nous collectons et publions uniquement sur Facebook ou WhatsApp pour exposer des problèmes de santé ou d'éducation peuvent en fait être utilisées pour écrire, par exemple, aux rapporteurs spéciaux de l'ONU. »

Partenaire de Papouasie Occidentale

à ces manifestations en déployant pas moins de 6,000 soldats sur l'île et en bloquant l'accès à internet pendant plusieurs jours. Tout au long de l'année, FI a utilisé ses accès directs et indirects en Papouasie occidentale pour mettre en lumière, entre autres, ces violations, notamment par le biais de deux événements parallèles pendant les sessions du Conseil des droits de l'homme, de dialogues avec les diplomates indonésiens, et par un certain nombre d'appels urgents adressés aux mécanismes spéciaux des Nations Unies.

Les informations des franciscains de Papouasie occidentale ont également été reflétées dans un rapport conjoint sur la situation des droits de l'homme, inauguré en octobre 2019 à Rome en présence de plusieurs missions diplomatiques, dont celle de l'Indonésie. Documentant les violations sur la période 2015-2017, cette publication a été personnellement reçue par le pape François et le secrétaire d'État du Vatican.

Les Philippines

La situation des droits de l'homme aux Philippines, déjà fragile, a décliné de façon dramatique depuis le lancement, par l'administration actuelle, de la soit-disant 'guerre contre la drogue' peu de temps après son arrivée au pouvoir en juin 2016. D'après les statistiques officielles de l'Agence de lutte contre le trafic de drogue des Philippines, 5,552 personnes ont été tuées dans des opérations de police liées à cette lutte entre juin 2016 et décembre 2019. Toutefois, des rapports de la société civile contrôlant les développements sur le terrain suggèrent que plus que 27,000 personnes pourraient être décédées à ce jour. Des meurtres extrajudiciaires perpétrés par les forces de police, de sécurité, et les 'justiciers' ont massivement pris pour cibles les personnes des communautés pauvres.

La Famille franciscaine et l'Église Catholique dans son ensemble ont, aux Philippines, exprimé une forte opposition aux actions du gouvernement, tout en œuvrant à la réhabilitation des utilisateurs de drogues et en apportant un soutien financier et pastoral aux familles des victimes. Ce travail a engendré des menaces de la part de responsables du gouvernement, y compris du président Duterte, dans un environnement devenant de plus en plus hostile au travail des organisations de la société civile et religieuses.

À l'ONU, FI et ses partenaires ont à maintes reprises attiré l'attention sur les violations de droits de l'homme en cours aux Philippines. En juin 2019, le père Angel Cortéz OFM, secrétaire exécutif adjoint de l'Association des supérieurs majeurs des Philippines (AMRSP), a été l'un des huit partenaires soutenus par FI pour assister à la 41ème session du Conseil des droits de l'homme afin de partager son témoignage et de donner un élan en faveur de la création d'un mécanisme international d'enquête et de responsabilisation. Par un vote inhabituellement serré, le Conseil a fait une importante avancée en adoptant une résolution demandant à la Haut-commissaire des droits de l'homme de produire un rapport sur la situation aux Philippines, qui sera publié en juin 2020.

En août 2019, FI a visité les Philippines dans le cadre de la seconde mission œcuménique du COE, rencontrant les victimes et leurs familles, des représentants des communautés autochtones, étudiants, avocats, et responsables religieux. FI a également utilisé cette opportunité pour discuter de l'impact de la résolution du Conseil avec la société civile, ainsi que des stratégies pour soutenir le Haut-commissariat aux droits de l'homme dans son enquête.

Frère Angel et des défenseurs des droits de l'homme philippins lors d'un événement parallèle au Conseil des droits de l'homme

© Franciscans International



LE PROGRAMME POUR L'ASIE-PACIFIQUE, EN BREF,

- A accueilli 13 partenaires des Philippines, d'Indonésie, des Kiribati, du Sri Lanka, et du Vanuatu à Genève et New York ;
- A soumis à l'ONU 6 rapports sur les Philippines, les Kiribati, et la Papouasie occidentale ;
- A fait 14 déclarations orales à l'ONU, lors des sessions pertinentes sur les Philippines, le Japon, la Malaisie, le Sri Lanka, et le Vanuatu ;
- A organisé 6 événements parallèles en marge du Conseil des droits de l'homme, sur la situation des droits de l'homme en Indonésie, aux Philippines, et au Sri Lanka ;
- A réalisé deux visites en Indonésie et une aux Philippines.



Ruth Markus OFS dans la salle du Conseil de sécurité au siège de l'ONU à New York

© Franciscans International

Ruth Marcus OFS

Née fille de la tribu malaisienne Kasazun Dusun, puis devenue femme, mère, et grand-mère, Ruth a une passion profonde et inébranlable pour les droits de l'homme. Après une formation d'avocate à Londres, elle est devenue une ardente défenseuse des droits des femmes et des peuples autochtones. « Le problème le plus urgent dans mon travail a toujours été l'éradication de toutes formes de violations des droits de l'homme fondamentaux de tout être humain, » dit Ruth. « Toutefois, si je devais me limiter aux peuples autochtones, je dirais : mettre un terme à la destruction de leur 'identité sacrée'. »

Le code juridique malaisien permet l'existence de systèmes religieux et coutumiers distincts. Toutefois, la possibilité de choisir et d'exprimer librement sa foi est bafouée, parfois par le biais de ruses des fonctionnaires qui vont changer les cartes d'identification, d'autres fois en offrant des incitatifs tel que davantage de projets de développement pour une communauté. Ruth a récemment abordé ces problèmes devant le Conseil des droits de l'homme pendant l'examen de la situation des

droits de l'homme de la Malaisie dans le cadre de son Examen périodique universel.

« Mes trois identités en tant que personne autochtone, avocate, et franciscaine, sont complémentaires les unes aux autres, » dit Ruth. « En dehors de la dimension christologique de St. François, les franciscains sont également connus pour leur passion immuable pour la justice, paix, et intégrité de la création. Par conséquent, il n'est pas surprenant que mon identité de personne autochtone fasse de moi, par nature, une franciscaine. » En 2016, elle a rejoint le Conseil d'administration international de FI en tant que représentante de l'ordre Franciscain séculier.

Dans ces fonctions, elle continue à être inspirée par les traditions de sa tribu et sa compréhension de la paix, justice, et soin de la création. « C'est le travail de chaque être humain, quel que soit son genre, ses croyances, ou sa condition, de faire 'à nouveau respirer' Mère Nature, afin que nous puissions également respirer à nouveau. »

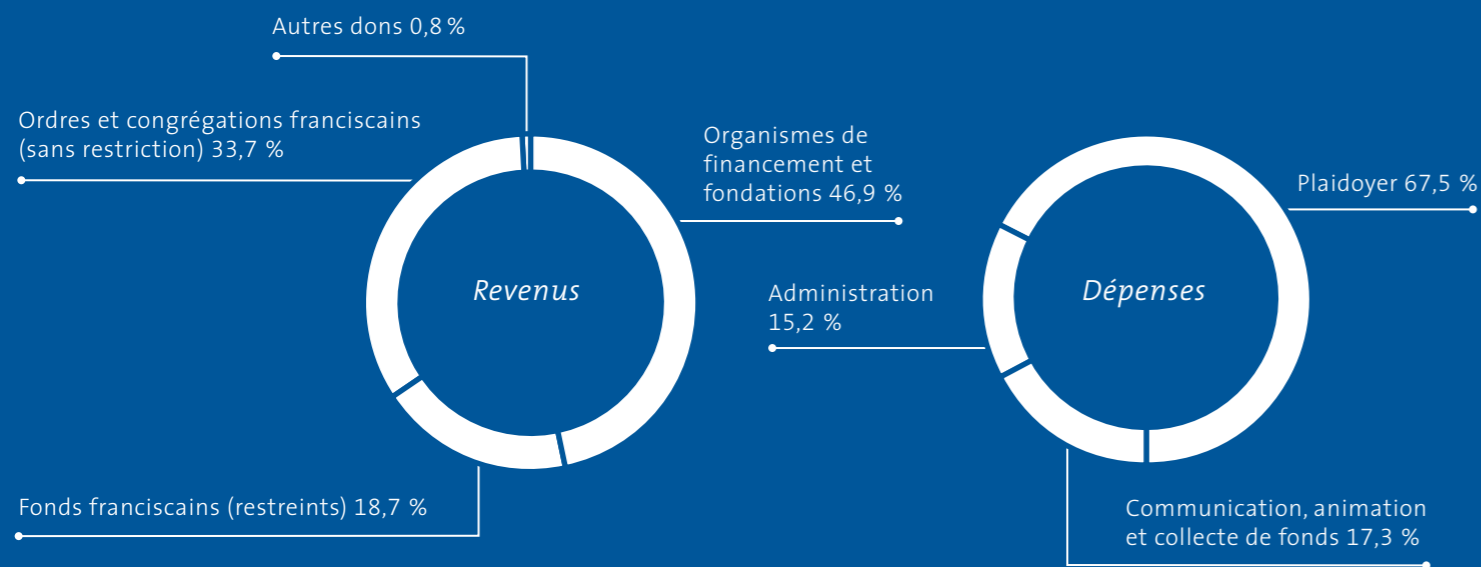
Rapport financier 2019

Révisé par PricewaterhouseCoopers SA

| Revenus | CHF |
|---|------------------|
| Ordres et congrégations franciscains (sans restriction) | 409'719 |
| Fonds franciscains (restreints) | 227'337 |
| Organismes de financement et fondations | 569'899 |
| Autres dons | 9'212 |
| Total | 1'216'167 |

| Dépenses | CHF |
|---|------------------|
| Plaidoyer | 769'662 |
| Communication, animation et collecte de fonds | 173'580 |
| Administration | 197'542 |
| Total | 1'140'784 |

| | |
|---|---------------|
| Total des produits et charges hors exploitation | 4'679 |
| Résultat de l'année | 70'704 |



Aidez-nous à protéger les droits de l'homme

Franciscans International dépend entièrement des dons des ordres et congrégations franciscains, des organismes et institutions de financement, des paroisses, et des personnes sensibles aux valeurs franciscaines de solidarité, de paix, de justice sociale et de respect de l'environnement. Faites la différence avec votre don et aidez-nous à protéger les droits de l'homme..

Suisse

Effectuez un virement bancaire : Nom du titulaire du compte : Franciscans International / Adresse du titulaire du compte : Rue de Vermont 37-39, CH 1202 Genève / Nom de la banque : UBS SA / Adresse : Route de Florissant 59, CH 1206 Genève / SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A / N° de clearing : 240 / N° de compte CHF : 240-357384.01F / IBAN : CH69 0024 0240 3573 8401 F / N° de compte EUR : 240-357384.61W / IBAN : CH85 0024 0240 3573 8461 W

États-Unis

Libellez un chèque à l'ordre de : Franciscans International / 246 East 46th Street #1F / New York / NY 10017-2937 / États-Unis

Franciscans International est une organisation à but non lucratif. Les dons sont déductibles d'impôts en Suisse, aux États-Unis, et en Allemagne. Pour plus d'informations sur la manière dont vous pouvez soutenir notre travail, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse mail suivante director@franciscansinternational.org



© Franciscans International
Une fresque au refuge pour migrants de Franciscains SEFRAS à São Paulo, Brésil

Remerciements aux donateurs

Franciscans International tient à exprimer sa sincère gratitude aux ordres franciscains, aux congrégations, et à tous les donateurs individuels pour leur soutien à ce ministère commun. Nous exprimons également notre reconnaissance aux organismes de financement suivants pour leur généreux financement en 2019 : Adoff (Pays-Bas), Brot für die Welt (Allemagne), Fastenopfer (Suisse), Franciscan Missions (États-Unis), Franziskaner Mission (Allemagne), Miseen Cara (Irlande), Misereor (Allemagne), Missio (Allemagne), Missionszentrale der Franziskaner (Allemagne), Rose Marie Khoo Foundation (Singapour), Trócaire (Irlande), Union That Nothing Be Lost (États-Unis).

L'équipe de Franciscans International

Markus Heinze OFM
Directeur exécutif

Sandra Epal-Ratjen
Directrice du plaidoyer international /
Directrice exécutive adjointe

Cédric Chatelanat
Gestionnaire du développement
institutionnel

Lourdes Briones
Chargée des finances

Marya Farah
Représentante aux Nations Unies
(New York)

Thomas Kleinveld
Chargé de communication

Enkeleda Papa
Coordinatrice du programme
pour l'Afrique

Ulises Quero
Coordinateur du programme
pour les Amériques

Budi Tjahjono
Coordinateur du programme
pour l'Asie-Pacifique /
Directeur adjoint du plaidoyer

Paolo Nicosia SA
Bénévole

Cécile Stone
Bénévole

Isis Alves
Stagiaire

Anya Srokowska
Stagiaire

Irene Valotti
Stagiaire

Conseil d'administration international

Joseph Rozansky OFM
Représentant de l'ordre des Frères
mineurs (Président)

Joseph Blay OFMConv
Représentant de l'ordre des Frères
mineurs conventuels

James Donegan OFMCap
Représentant de l'ordre des Frères
mineurs capucins

Kevin Queally TOR
Représentant du Troisième ordre
régulier de Saint François (Vice-
Président)

Carla Casadei SFP
Représentante de la Conférence
franciscaine internationale des sœurs
et frères du troisième ordre régulier
de Saint François (Trésorière))

Ruth Marcus OFS
Représentante de l'ordre Franciscain
séculier

Clark Berge SSF
Représentant de la Société de Saint
François (Secrétaire)

Markus Heinze OFM
Directeur exécutif de Franciscans
International
(d'office)

Notre vision

Une communauté internationale où la dignité de chacun est respectée, les ressources partagées équitablement, l'environnement protégé, et où les nations et les peuples vivent en paix.

Notre mission

En adoptant une approche basée sur les droits de l'homme, Franciscans International plaide aux Nations Unies pour la protection de la dignité humaine et la justice environnementale.



Franciscans International
A voice at the United Nations

Genève

37-39 Rue de Vermont, C.P.104, CH-1211 20, Suisse
+41 22 779 40 10 / geneva@franciscansinternational.org

New York

246 East 46th Street #1, New York, NY 10017-2927, États-Unis
+1 (917) 675 10 70 / newyork@franciscansinternational.org

www.franciscansinternational.org



Linked . The LinkedIn logo is a white lowercase 'in' on a blue square background.